N° 2026.01.6

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260210-2026_01_6-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 28 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-deux janvier, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme COTIN, Maire**
Mme LONCLE, MM. BOURGET, MACÉ, Adjoints
Mmes BURLOT, DETOT et EVEN, Conseillères Municipales
MM. BIARD, BOITTIN, DOS, MILLOT et LETONTURIER Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : **Mme LAIGO (procuration à Mme COTIN), Mme JOUFFE (procuration à Mme LONCLE), Mme MARTIN (procuration à M. MACÉ), Mme MENIER, M. CADE (procuration à Mme BURLOT).**

Monsieur Malo LETONTURIER a été élu Secrétaire.

--- ===0=== ---

ACQUISITION DE TERRAIN PAR LA COMMUNE POUR LA RÉALISATION D'UNE LIAISON DOUCE PAR DINAN AGGLOMÉRATION

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que Dinan Agglomération développe une liaison douce entre Plancoët, Créhen et Trégon. Elle longe l'usine Laïta. Les travaux sont prévus courant 2026 par Dinan Agglomération. Pour permettre la réalisation de cette liaison douce, Dinan Agglomération a pris à sa charge le bornage des terrains utilisés dans ce projet.

Il reste à la commune de Créhen, l'achat d'une partie des parcelles cadastrées ZE 82 pour 27 m² et ZE 39 pour 1 466 m² appartenant à la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon et une partie de la parcelle cadastrée ZE n°138 pour 483 m² appartenant à la SCI Les Sapins Verts.

Après négociation, la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon propose de céder ses terrains au prix de 5 € le m² auxquels s'ajoutent les frais de notaire qui seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Décide d'acheter à la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon une partie des parcelles cadastrées ZE 82 pour 27 m² et ZE 39 pour 1 466 m² ainsi qu'à la SCI Les Sapins Vert une partie de la parcelle cadastrée ZE 138 pour 483 m² au prix de 5 € le m² plus les frais de notaire ;
- Donne pouvoir à Madame le Maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.